

Histoire des seigneurs de Masnières

Par Jean DOFFE

Le village de Masnières comportait avant la Révolution deux seigneuries principales à relief cheval et armes :

- La seigneurie de Masnières proprement dite (terre à clocher) qui « ressortissait » de la baronnie de Crèvecœur ;
- La seigneurie du Petit Crèvecœur avec les terres de Bracheux, anciennement seigneurie de Crèvecœur enclavée dans Masnières, éclissée de la Baronnie de Crèvecœur lors de la vente de celle-ci en 1784⁽¹⁾.

Les deux historiens qui ont écrit sur Masnières font remonter l'origine de ce village avant l'an 1000, mais on ne possède des documents d'archives mentionnant Masnières qu'à partir du XI^{ème} siècle⁽²⁾. Ce n'est qu'en 1220 que pour la première fois le nom d'un seigneur, Adam de MANNIÈRES, est cité.

Famille de MANNIÈRES

Écu à six lions passant affrontés 2 à 2.

Selon Le CARPENTIER⁽³⁾, la famille de MANNIÈRES serait issue d'un puîné de la famille d'OISY CRÈVECŒUR. Cela n'est pas impossible puisque les seigneurs d'OISY CRÈVECŒUR par ailleurs châtelains de Cambrai, possédaient toutes les terres depuis Crèvecœur jusqu'à Oisy le Verger. Il est donc fort probable que la terre de Mannières fut donnée en fief à un membre de cette famille. Ce qui est sûr c'est que les seigneurs de MANNIÈRES devaient hommage aux seigneurs de Crèvecœur et que la seigneurie de MANNIÈRES figure bien comme fief noble à relief de cheval et armes ressortissant de la baronnie de Crèvecœur dans les différents dénombremments de cette baronnie qu'on possède.

Le CARPENTIER donne la lignée ci-après

1096. Alélme de MANNIÈRES, seigneur de Mannières, cité parmi les participants au tournoi d'Anchin, prélude aux Croisades.

1103. Mathieu de MANNIÈRES.

1111. Alélme II de MANNIÈRES.

1149. Huon (Hugues) de MANNIÈRES.

1153. Adam de MANNIÈRES, père de :



Sceau
d'Adam de MANNIÈRES,
1226



Armes
d'Adam de MANNIÈRES,
d'après son sceau

Adam, Simon, Gilles, Gautier et Guillaume de MANNIÈRES. Ce dernier participa aux croisades et fut gouverneur d'une forteresse bâtie entre Nephthim et Dan (il s'agit certainement du château de Subeibe ou Qalad Nimrud, en Syrie). DUCHESNES, en son « Histoire de Béthune », parle d'un Guillaume de MANNIÈRES, seigneur de Monteray-en-Ponthieu.

1189. Ricouard de MANNIÈRES.

Mais on ne trouve trace de cette famille dans les archives qu'à partir d'Adam de MANNIÈRES, ci-après :

- Adam de **MANNIÈRES**, chevalier, seigneur de MANNIÈRES en 1220, 1224, 1225, 1226, 1229.

On a ensuite :

- Gille de **MANNIÈRES**, cité en 1226 avec Adam, en 1229 avec Yvette sa femme. Encore cité en 1239 et 1240 avec sa fille Ève.

- Gautier alias Watier de **MANNIÈRES**, cité en 1227, 1228, 1242, 1246, x Aelis de **CATTENIÈRES**.

- Hugues de **MANNIÈRES**. Sa veuve Béatrice de NEUVIREUIL citée en 1257, 1272 et 1276.

Si on compare la chronologie ci-dessus avec celle donnée par Le CARPENTIER, on constate que celui-ci a dû probablement se tromper d'un siècle.

Archives

concernant la famille de MANNIÈRES

Actes concernant Adam de MANNIÈRES

AD59, 4 G 109. Pièce 1514.18-06-1220. Approbation par Adam, seigneur de MANNIÈRES, entre les mains de Jacques de **BÉTHUNE**, Officiel de Cambrai, de la donation faite au Chapitre de Cambrai, par Béatrice de **BRISUEL**, sa vassale, et Nicolas son fils aîné, de la dîme qu'ils tenaient de lui en fief sur toute la paroisse d'Abancourt.

AD59, 4 G 1. Pièce 3. 1224. Cité Adam de **MANNIÈRES**.

AD59, 36 H 256.

- Pièce 4303. Novembre 1224. Jacques de **BÉTHUNE**, Cha-